



Entente Sportive de Massy

CLUB OMNISPORTS
Association Loi 1901



- REGLEMENT INTERIEUR 2025/2026 -

ESM – Section Modern Jazz Danse

ORGANISATION DES COURS

- Les cours débutent et finissent à une heure précise. Les élèves et les parents sont tenus de respecter ces horaires.
- La danse est une discipline ; tout élève y participant s'engage à respecter les consignes des professeurs et à ne pas sortir de la salle pendant les cours sans autorisation.
- Une tenue adaptée à la danse est obligatoire (pantalons ou caleçon, vêtement du haut près du corps, cheveux attachés, pas de bijoux ni de chewing-gum).
- Les cours ne sont pas un lieu de divertissement. Aussi, seuls les élèves et le professeur y sont présents. Aucune autre personne, excepté les membres du bureau de l'association, n'est autorisée à y assister.
- Il est demandé de ne pas laisser les enfants attendre seuls le professeur ; une absence imprévue de celui-ci est toujours possible. En cas d'absence du professeur, les parents ou les danseur-ses seront prévenu-es par mail si cette absence est connue suffisamment tôt.
- Un certificat médical est demandé seulement en cas d'une seule réponse OUI au [questionnaire de santé](#).
- Lorsque les lieux de cours sont indisponibles pour des raisons techniques ou de manifestations sportives ponctuelles, aucun remboursement ne pourra être fait.
- L'ESM – Section Modern Jazz Danse, décline toute responsabilité en dehors du cours et en particulier sur le trajet domicile - salle de danse.
- La section se réserve le droit de supprimer un cours si l'effectif est insuffisant.
- En cas d'interruption des cours, aucun remboursement de cotisation ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- Le tarif de la cotisation comprend le prix des costumes et des frais fixes de 15€ qui ne pourront, en aucun cas, être remboursés.

ORGANISATION DU GALA

- Les galas de fin d'année se dérouleront les **6 et 7 JUIN 2026** à l'opéra de Massy.
- Une présence assidue pendant les cours et à au moins une des répétitions générales est obligatoire pour pouvoir y participer. Une répétition à l'opéra est déjà fixée le **SAMEDI 6 JUIN 2026**. Les autres dates de répétitions seront fixées à la rentrée.

ORGANISATION DE LA SECTION

- Composition du bureau : Elisa Cazenille (Présidente), Christine Martin (Vice-présidente), Patricia Bertho (Trésorière), Léa Martin (Vice-trésorière), Laëtitia Nicolay (Secrétaire), et Céline Bravo (Membre)
- Commission gala : Manon Bertho, Camille Bouffanet, Jade Hassine, Juliette Langlois, Laura Lim, Mathieu Lloung

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : esm.mjd@gmail.com

Agrément J&S n°18991

Centre Omnisports : Avenue du Noyer Lambert - BP 38 - 91302 MASSY Cedex

Tél. : 01 69 20 48 30 - es.massy@wanadoo.fr

SIRET : 328 659 040 000 21 / APE : 9312Z

IBAN : FR76 1820 6001 5454 7068 9100 163